



Comité de Quartier des Sept Deniers

Toulouse, le 26 février 2026

Monsieur le Président du Comité de Quartier des Sept Deniers,

Je tiens tout d'abord à saluer les actions du Comité de Quartier des Sept Deniers qui, par son travail et sa vigilance, contribue activement à améliorer la vie de votre quartier. Pour renouveler la démocratie locale, nous organiserons en début de mandat des assises de la démocratie vivante qui permettront de faire le bilan de la démocratie locale (maires de quartiers, commissions de quartier, conseils citoyens...) et d'aborder collectivement comment améliorer son organisation et son fonctionnement. En particulier, nous souhaitons la co-construction avec les habitantEs et acteurs des quartiers, dont les associations de quartier comme la vôtre, de "projets de quartier" qui serviront de guide pour les actions à mener à court, moyen et long terme.

Nous avons essayé de répondre autant que possible à tous les sujets que vous abordez, qui sont très divers et nombreux et divers, mais ce n'était pas possible de le faire exhaustivement. Nous vous invitons à regarder notre programme sur notre site internet pour avoir des éléments de réponse complémentaires : <https://vivremieuxoulouse.fr/programme/>

1) Vie quotidienne

Commerces / bar / restaurants

Nous voulons faire de Toulouse une « ville des proximités » où chaque quartier dispose de services publics, de commerces, d'espaces verts, d'aires de jeux et d'équipements culturels et sportifs qui soient accessibles en moins d'un quart d'heure. Pour cela, nous passerons d'un urbanisme d'opportunité à un urbanisme planifié et maîtrisé.

Retrouvez nous sur les réseaux : <https://linktr.ee/VivreMieux.Toulouse>



GÉNÉRATIONS



PRG
le centre gauche

nouvelle
DONNE



place
publique



Concernant les commerces, bars et restaurants, nous mènerons une politique ambitieuse de pour maintenir et équilibrer les commerces de proximité qui sont essentiels à la vie de quartier. Les mesures de protection des linéaires commerciaux seront affinées et renforcées. Nous serons volontaristes sur les préemptions de murs et baux commerciaux pour répondre à des besoins non satisfaits. Cela passera par un travail de recensement des besoins de diversification des commerces dans votre quartier qui sera réalisé avec les habitantEs et les acteurs du quartier, dont votre association. Pour lutter contre la hausse des loyers commerciaux, nous créerons une instance de concertation et un observatoire des loyers commerciaux.

Services publics / santé / écoles / collèges / sports

Quant aux services publics qui doivent accompagner l'augmentation de la population dans votre quartier, cela sera l'un des sujets majeurs du "projet de quartier" qui sera co-construit en début de mandat avec les habitantEs et acteurs du quartier, dont votre association, notamment pour faire le bilan des services et équipements publics existants et avoir une vision prospective des réponses à apporter aux besoins présents et à venir.

Pour l'école des Sept Deniers, nous avons suivi votre mobilisation avec d'autres pour qu'elle ne soit pas démolie, afin qu'il y ait plutôt une extension de l'école existante. Le projet d'extension sera mené de manière transparente avec votre association, l'association 7 Animés en charge du CLAE et les parents d'élèves élus de cette école, en commençant par échanger sur le cahier des charges du futur concours de maîtrise d'oeuvre.

Concernant la santé, nous aurons une action volontariste pour lutter contre les déserts médicaux. Nous créerons des centres de santé pluridisciplinaires avec des médecins généralistes et des médecins spécialistes, des infirmiers notamment en pratiques avancées, des infirmiers notamment en pratiques avancées, des kinésithérapeutes, des psychologues, des sages-femmes, des dentistes, ophtalmologistes, orthophonistes, etc. Dans les quartiers dépourvus de centres de santé où l'offre de santé est insuffisante, nous mettrons en place des Médibus, véritables cabinets itinérants, pour assurer des consultations, dépistages et vaccinations dans les quartiers dépourvus de centres de santé. Cela sera l'un des aspects importants du "projet de quartier" cité plus haut.

Tranquillité / sécurité / propreté

Nous prôtons une politique de tranquillité publique fondée sur la présence humaine avec une police municipale organisée en unités territoriales de quartier, avec des agents identifiés et connus des habitantEs et acteurs du quartier, présents près des écoles, sur les marchés, près des commerces. Ces policiers

municipaux pourront être présents place Job en fonction du besoin d'apaisement que vous évoquez. Nous développerons aussi les missions de médiation et de prévention des actes délictueux et des conflits d'usage entre les différents moyens de mobilité. Concernant la vitesse des véhicules que vous abordez, la police municipale aura des missions de contrôle de l'application du Code de la route pour lutter contre les excès de vitesse.

Comme vous pourrez le voir dans notre programme complet, nous proposons aussi des mesures pour que l'espace public soit plus apaisé, notamment en améliorant l'éclairage public, ainsi que pour lutter contre les violences faites aux femmes et aux enfants.

Un plan ambitieux "Stop au deal" sera engagé en combinant sécurité, prévention, santé et cohésion. Cette mission relevant des compétences de l'Etat, nous engagerons un dialogue continu à ce sujet avec la préfecture et les ministères concernés, sans renoncer à déployer les mesures que nous pourrions mettre en œuvre en particulier dans le cadre du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD).

Concernant les toilettes, nous augmenterons le nombre de toilettes publiques dans chaque quartier et nous développerons les douches publiques gratuites avec des horaires élargis, une bagagerie sociale et un accès à une poste restante.

Vie socio-culturelle / vie associative / festivités / lien social

Nous souhaitons que les équipements publics servent de "maison commune" de la démocratie vivante dans chaque quartier, ouverte à la vie citoyenne et à la co-construction de l'action publique. Afin de soutenir la vie associative et l'engagement citoyen, nous mettrons en place des critères transparents et équitables pour l'attribution des subventions et des locaux associatifs et nous développerons des conventions pluriannuelles pour donner de la visibilité et de la stabilité aux associations. Concernant l'espace Job, nous reviendrons sur la baisse de subvention de 2025, comme pour celle d'autres associations. Nous reconnaissons l'originalité et l'intérêt du fonctionnement collectif de l'Espace Job qui pourrait servir de modèle pour faire évoluer les relations entre la collectivité et le tissu associatif.

Nous sommes favorables à l'ouverture de lieux permettant les rencontres, bars associatifs, résidences intergénérationnelles pour renforcer le lien social et les solidarités de proximité. Concernant, l'ouverture du récent restaurant seniors à d'autres publics avec un tarif différencié pour permettre la mixité entre générations, nous sommes prêts à examiner son opportunité avec vous et les usagers de ce restaurant "solidaire".

2) Urbanisme

Densification

Vous souhaitez une densification raisonnée et concertée. Dans le cadre de la Fabrique urbaine de la ville que nous souhaitons mettre en place, la concertation avec les habitantEs et plus généralement la société civile se fera de manière continue, pas seulement sur les orientations générales du PLUiH, mais aussi sur ses pièces réglementaires dont les documents graphiques du règlement. Nous aurons des échanges avec votre association sur les évolutions qui pourraient être apportées au PLUiH, concernant votre quartier notamment sur la densification, en amont de l'arrêt des projets d'évolution du PLUiH.

Par ailleurs, nous imposerons une concertation préalable au dépôt de permis de construire avec les riverainEs pour les projets d'immeubles de logements collectifs dans un premier temps de plus de 2 500 m² de surface de planchers .

Vous abordez la préservation des maisons "pour conserver un esprit de village". Pour renforcer l'identité des faubourgs de la ville, nous réaliserons un inventaire du patrimoine bâti et végétal, public et privé, à prendre en compte les opérations d'aménagement et à protéger au PLUiH, qui sera élaboré en partenariat notamment avec les acteurs du quartier dont votre association. Cela sera l'occasion d'aborder notamment les nombreux espaces verts de votre quartier qui ne sont pas protégés au PLUiH.

Concernant l'enterrement des câbles électriques dans votre quartier, nous serons transparents sur le programme d'enfouissement des réseaux et discuterons avec votre association des améliorations à apporter notamment en terme de priorités.

Commerces / services / entreprises

Sur les commerces, nous avons répondu plus haut. Quant à l'offre de services et d'équipements publics en relation avec la densification attendue, comme indiqué plus haut, cela sera un aspect essentiel du "projet de quartier" dont nous souhaitons la co-construction en début de mandat avec les habitantEs et acteurs du quartier dont votre association.

Risque inondation

Vous nous interrogez sur la prise en compte du PPRi de Toulouse, notamment de la zone endiguée rouge, dans la densification de votre quartier. Nous nous engageons à avoir des échanges avec votre association sur l'articulation entre le PLUiH et le PPRi de Toulouse, qui a été l'objet d'une modification par arrêté préfectoral du 9 avril 2025 pour prendre en compte les travaux de reconstruction de la digue réalisés en 2019 au niveau des Amidonniers et des Sept Deniers. En

effet, nous sommes d'accord sur le besoin d'une meilleure prise en compte du PPRi dans le PLUiH, au vu notamment des droits à construire qui ont augmenté dans les zones endiguées rouge et orange du PPRi (aléa très fort rupture de digue), du manque de justification des zones dites à "enjeux stratégiques" et d'une certaine souplesse accordée pour la prise en compte de l'aléa très fort rupture de digue dans l'OAP Job. Nous sommes d'avis que le risque inondation est insuffisamment pris en compte dans le règlement et l'OAP Job du PLUiH. Les échanges que nous aurons avec votre association permettront de travailler une meilleure prise en compte du PPRi dans la prochaine évolution du PLUiH.

3) Environnement

Nature en ville

Nous voulons apaiser la ville et préparer l'avenir avec le projet d' "étoile verte" qui vise à requalifier les trois canaux dont le canal de Brienne, les boulevards de l'octogone et les pénétrantes dont la route de Blagnac pour faciliter les modes actifs (marche et vélo) et les transports en commun, partager l'espace public de manière équitable, végétaliser et rafraîchir la ville, soutenir le commerce de proximité et la vie de quartier. Ce projet sera co-construit avec les habitantEs, les commerçants et les acteurs du quartier, dont les associations de quartier, en s'appuyant sur une étude globale du plan de circulation, un plan-guide incluant un phasage, une équipe pluridisciplinaire ainsi qu'un travail avec les institutions (VNF, ABF, DDT) et les partenaires publics. Les besoins en stationnement seront étudiés au cas par cas. L' "étoile verte" est un projet qui se réalisera sur plusieurs mandats. Ce sera l'occasion d'échanger sur plusieurs sujets que vous abordez, concernant le bassin des Filtres, les liaisons entre le quartier des Sept Deniers et les quartiers environnants, la future passerelle sur le canal latéral à la Garonne qui permettrait une liaison modes actifs entre les futures stations de métro des deux côtés du canal.

Nous lancerons un plan "sols vivants" pour transformer progressivement des surfaces imperméabilisées inutiles (cours d'écoles, parkings, stationnements en surface...) pour lutter contre le réchauffement climatique, favoriser l'infiltration de l'eau et renforcer la biodiversité.

Bruit / pollution

Vous trouverez en pièce jointe les réponses que nous avons formulées au Collectif contre les nuisances aériennes de l'agglomération toulousaine (CCNAAT).

Concernant le mur anti-bruit le long de la rocade, dans le cadre du projet de "parc des 3 canaux", nous soutiendrons la replantation d'un mail d'arbres le long du

canal de Brienne ainsi que l'amélioration et l'extension du mur anti-bruit, qui impliquera la mobilisation d'autres collectivités et de l'Etat.

Concernant la vitesse sur le périphérique, nous expérimenterons une réduction de la vitesse et la création d'une voie réservée pour le co-voiturage, les bus et les transports d'urgence.

Quant aux panneaux publicitaires numériques dans l'espace public, nous les supprimerons.

Concernant les PFAS, nous ferons en priorité un audit des matériaux, produits d'entretien et jouet dans les équipements de la petite enfance et de l'enfance pour remplacer tous ceux contenant des PFAS ou des perturbateurs endocriniens. Nous soutiendrons techniquement et financièrement des structures associatives mobilités pour la réduction des sources de polluants émergents.

Dérèglement climatique

Le projet d' "étoile verte" et le plan "sols vivants" cités plus haut font partie de nos mesures pour lutter contre le réchauffement climatique.

Nous voulons aussi que Toulouse soit une ville refuge climatique. Pour cela, nous permettrons l'ouverture des cours, préaux et gymnases des écoles pour qu'ils puissent servir hors temps scolaire de lieux de vie du quartier, de lien social et aussi de fraîcheur. En période de forte chaleur, nous ouvrirons des bâtiments publics frais (bibliothèques, piscines, maisons communes de quartier) aux habitantEs notamment pour les plus vulnérables. Nous renforcerons le volet entraide du plan d'alerte canicule notamment pour les personnes seules, âgées, isolées, sans domicile fixe, etc. Nous augmenterons le nombre de fontaines, points d'eau et sanitaires.

Risque inondation

Vous nous demandez "comment aborder l'amélioration de la culture du risque régulière pour les habitants". Nous avons pleinement conscience que la Mairie a la responsabilité de la gestion des risques majeurs. Pour cela nous devons amplifier les actions de vulgarisation des risques qu'il soient naturels ou technologiques. Nous devons tirer toutes les leçons de l'histoire tragique de notre ville en matière de risques industriels.

Moustiques

Nous serons volontaristes dans la lutte contre les moustiques tigres, en lien avec l'ARS compétente sur la surveillance et les décisions sanitaires, avec une action

prioritaire sur la prévention et l'information, la suppression des gîtes larvaires et la diffusion de dispositifs écologiques de protection.

4) Mobilités

Marche / vélo

Piétons - PMR :

Nous souhaitons redonner toute leur place aux piétons en faisant de la marche un plaisir et un droit plutôt qu'un parcours d'obstacles. Nous élaborerons avec les habitantEs et les acteurs de la ville, dont les associations de quartier comme la vôtre, un plan de circulation et de piétonnisation à l'échelle de la ville, sur la base notamment d'un audit complet de l'accessibilité, en priorisant dans l'ordre Piéton, Cycle, Transport en commun et Automobile (principe PICTA). Il s'agira d'améliorer fortement l'accessibilité de l'espace public, notamment les trottoirs et les passages piétons, pour les familles, les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite (PMR). Les cheminements piétons seront apaisés avec des bancs, des points d'eau et des toilettes publiques. Ce travail sera mené en lien étroit avec les acteurs du quartier, dont votre association, qui seront associés bien en amont des décisions, pour définir notamment les priorités du mandat.

Concernant la desserte piétonne de la future station de métro dont la liaison piétonne entre l'espace Job et la future station, ainsi que celle du collège et des écoles, ce seront effectivement des priorités dans les améliorations à apporter à court terme. Pour les écoles et le collège, un travail spécifique pour faciliter et sécuriser l'accès à pied et à vélo sera mené avec les parents d'élèves, les élèves, les équipes éducatives et les acteurs du quartier dont votre association.

Quant au vélo, nous souhaitons achever 100% des aménagements du Réseau Express Vélo (REV) durant le prochain mandat, sans oublier le réseau vélo secondaire pour le rendre sécurisé, lisible et ininterrompu. Nous développerons aussi les services associés à la pratique du vélo en complémentarité des structures déjà soutenues, notamment en doublant les stationnements vélos sur l'espace public (arceaux et box sécurisés).

Digue :

Nous sommes bien conscients des conflits d'usage entre piéton.ne.s et cyclistes sur la voie verte en haut de digue. Il semble difficile que cette voie verte puisse être élargie suffisamment pour assurer le passage du REV 13 qui nécessitera 4 m de large. Un objectif prioritaire sera donc de proposer un autre itinéraire pour le

REV 13. Nous nous engageons à poursuivre les études sur les aménagements en pied de digue et à en partager le résultat avec vous. Un tel aménagement pourrait être intégré dans les projets du Grand Parc Garonne avec des évolutions dans les arbitrages sur les infrastructures. nous souhaitons aussi examiner la possibilité que le REV 13 passe route de Blagnac. Ces options seront discutées avec les acteurs concernés, dont votre association et l'association 2 Pieds 2 Roues, avant d'engager la co-construction du projet de finalisation du REV et du plan de circulation.

Etat des voies douces :

Nous vous renvoyons à notre réponse plus haut concernant la marche et le vélo.

Carrefour de l'ex-Poste :

La liaison cyclable entre la route de Blagnac et la rue des Sports est impossible actuellement sans rouler sur le trottoir, alors que c'est un accès essentiel à l'école et au collège, pour ne pas avoir à faire un grand détour par la rue Franz Schubert et la rue Jean Gayral. Ce manque de liaison cyclable est flagrant au débouché de la piste bidirectionnelle qui permet de passer sous l'A620. Comme indiqué plus haut, la résorption de cette discontinuité cyclable sera une priorité dans les actions à discuter et réaliser en début de mandat après échanges notamment avec votre association et l'association 2 Pieds 2 Roues.

Lien quartiers environnants

Vous citez plusieurs difficultés majeures pour les cyclistes. L'escalier pour accéder au pont de l'A620 côté Purpan devra être remplacé par un aménagement permettant l'accessibilité du pont aux piétons et aux cyclistes. Et les tunnels sous l'A620 sont effectivement étroits, insécuritaires, sans compter qu'il manque de fléchages pour les indiquer et de continuité des itinéraires cyclables à leurs entrées et sorties. Ces difficultés feront partie des sujets prioritaires à examiner en début de mandat, notamment avec votre association et l'association 2 Pieds 2 Roues, pour réaliser rapidement des améliorations significatives.

VélôToulouse :

Le quartier des Sept Deniers dispose de 6 stations VélôToulouse qui ne permettent effectivement pas à toutes les habitantEs de disposer d'une station à moins de 500 m de leur domicile. Nous pourrions examiner ensemble les améliorations qui pourraient être apportées.

Transports en commun

Nous souhaitons créer un “choc d'offre” des transports en commun en augmentant de 20% en 3 ans l'offre de Linéo et bus, après analyse des nouvelles lignes à créer et des lignes à renforcer (amplitude, cadencement, mise en site propre, amélioration de la vitesse commerciale). Cela sera discuté à l'échelle local des quartiers, notamment avec votre association, ainsi qu'à l'échelle de la Ville et du ressort de Tisséo Collectivités, notamment avec l'AUTATE. Nous pourrions alors aborder les améliorations à apporter au bus n° 70 (notamment l'extension des horaires à la soirée, la fréquence pendant les vacances scolaires) et au Linéo 1 (notamment sa prolongation vers le Nord, un parking relais à l'extérieur du quartier des Sept Deniers). Outre le débat que nous engagerons en début de mandat sur le futur Plan de mobilités de Tisséo Collectivités, nous devons apporter des améliorations à court terme qui seront concertées. La question posée dans plusieurs quartiers toulousaine, au centre-ville historique de Toulouse mais dans plusieurs faubourgs, d'une desserte par un petit bus pourra être abordée dans le cadre du débat sur le futur Plan de mobilités de Tisséo Collectivités.

Voiture

Parking stade / métro et Stationnement dans le quartier :

Nous ne sommes pas convaincus à la construction de nouveaux parkings publics qui créent un appel d'air pour le trafic de transit dans les quartiers desservis par les transports en commun où nous souhaitons au contraire apaiser le trafic automobile. Nous avons conscience de l'enjeu de permettre aux automobilistes de se garer facilement pour emprunter la ligne C mais nous souhaitons avant tout offrir des solutions alternatives à l'automobile. Nous étudierons attentivement l'impact de l'ouverture de la ligne C sur la qualité de vie des riverains des stations. Nous privilégierons le stationnement résident pour libérer l'espace public des « voitures ventouses ». La création de zones bleues dans certaines centralités pourra être examinée.

Trafic voiture :

Nous vous renvoyons à notre réponse plus haut concernant la marché / vélo.

Vous l'aurez compris, nous aurons une approche transparente et partenariale avec les habitantEs et acteurs du quartier dont votre association pour déterminer les actions à mener dans votre quartier et les suivre ensemble.

Nous sommes dès aujourd'hui à votre disposition pour approfondir nos échanges et nous espérons pouvoir travailler ensemble au cours du mandat qui vient.

Je vous remercie encore une fois pour la qualité de votre travail et pour votre implication. Je tiens à vous assurer de toute mon attention à la vie associative et citoyenne des quartiers toulousains.

Avec mes sincères salutations,

François BRIANÇON
Tête de liste de la Gauche Unie
Vivre Mieux Toulouse 2026



